

IL EST POUR MOI

LE POUVOIR DE LA GRATUITÉ

BUS & TRAM GRATUITS

MONTPELLIER

LE POUVOIR DE LA GRATUITÉ

IL EST POUR TOUS LES HABITANTS DE LA MÉTROPOLE

LE POUVOIR DE LA GRATUITÉ

IL EST POUR MOI

IL EST POUR TOUS LES HABITANTS DE LA MÉTROPOLE

Tam montpellier3M

montpellier méditerranée métropole

SOMMAIRE

Mot de Michaël DELAFOSSE, Maire de Montpellier et Président de Montpellier Méditerranée Métropole	4
I - La gratuité totale des transports en commun à Montpellier et dans sa métropole	5
II - La Métropole de Montpellier, un territoire dynamique aux multiples enjeux	6
III - La gratuité des transports à Montpellier, une mesure sociale, économique et universelle	8
IV - La gratuité des transports, point emblématique d'une politique mobilité décarbonée	9
V - Un milliard d'euros d'investissements pour accompagner la gratuité et les mobilités de demain	13
VI - La gratuité des transports, les premiers résultats	15
VII - Le financement de la gratuité des transports	17
Récapitulatif des premiers résultats de la mise en place de la gratuité des transports à Montpellier	18



À Montpellier, la gratuité des transports en commun était un engagement devant les électeurs. Cinquante jours après notre élection, nous l'avons mise en œuvre les week-ends. Elle est désormais totale, pour tous les habitants de la Métropole, depuis le 21 décembre 2023. Montpellier est ainsi devenue la plus grande métropole européenne à l'avoir mise en œuvre.

La gratuité des transports en commun, c'est agir pour l'avenir de nos enfants et petits-enfants face aux défis du changement climatique, en rendant accessible à tous une mobilité qui n'émet pas de CO2. Faire ce choix de rupture qu'est la gratuité, c'est engager concrètement la transition écologique et solidaire.

Cette mesure s'accompagne en 2025 du développement de l'offre de transport en commun avec la construction de la Ligne 5 de tramway et l'extension de la Ligne 1, la réalisation d'une offre de bustram (bus à haut niveau de service) ; entraînant l'acquisition de 77 rames de tramway supplémentaires et de 70 bus électriques. Nous poursuivons également avec conviction le développement des infrastructures vélo, pour lesquelles nous étions très en retard.

Quatre mois après le lancement de la gratuité, les chiffres de fréquentation confirment notre choix. Montpellier s'engage ainsi sur un nouveau chemin volontariste en matière de décarbonation.

Les premiers résultats montrent une hausse significative de 23,7% de la fréquentation des transports en commun, alors que l'usage du vélo augmente fortement également. Enfin, grâce à la mise en place de la police métropolitaine des transports, les incivilités reculent dans le même temps.

Michaël DELAFOSSE

Maire de la Ville de Montpellier
Président de Montpellier Méditerranée Métropole



De gauche à droite : **Julie FRÊCHE**, Vice-Présidente de Montpellier Méditerranée Métropole, déléguée au Transport et aux mobilités actives, **Michaël DELAFOSSE**, Maire de la Ville de Montpellier, Président de Montpellier Méditerranée Métropole, **Mihhail KÔLVART**, Maire de Tallinn (11 avril 2019 – 26 Mars 2024) et **Vladimir SVET**, Maire adjoint de Tallinn. © Ville et Métropole de Montpellier

I - LA GRATUITÉ TOTALE DES TRANSPORTS EN COMMUN À MONTPELLIER ET DANS SA MÉTROPOLE

Michaël DELAFOSSE, Président de Montpellier Méditerranée Métropole, Maire de la Ville de Montpellier, a lancé officiellement la gratuité totale des transports en commun pour l'ensemble des habitants et des habitantes de la Métropole de Montpellier sur le réseau bus et tramway le 21 décembre 2023.

Ce mardi 14 mai 2024, quatre mois après la mise en place de la mesure, cet échange est l'occasion de proposer un retour d'expérience et de présenter les premiers bons chiffres de fréquentation.

© Ville et Métropole de Montpellier



Au regard des différentes crises vécues ces dernières années, qu'elles soient climatiques, sociales ou encore géopolitiques, offrir des services de mobilité plus respectueux de la planète et accessibles à tous constitue un enjeu majeur. **Montpellier Méditerranée Métropole est devenue la première métropole française à mettre en œuvre la gratuité totale des transports pour ses habitants.** Unique en France par son ampleur, cette mesure permet d'actionner la nécessaire transition écologique, qui est également une transition solidaire. En effet, ce dispositif concilie la protection de l'environnement et la défense du pouvoir d'achat. La Métropole de Montpellier a opté pour ce choix, dès 2020, en proposant de rendre le transport public plus attractif pour chaque habitante et chaque habitant de la Métropole. Initiée il y a trois ans avec la gratuité le week-end et accentuée en 2021 avec la gratuité pour les moins de 18 ans et les plus de 65 ans tous les jours, elle concerne depuis le 21 décembre 2023 à 19h, l'ensemble des habitants de la métropole, et devient ainsi une mesure universelle.

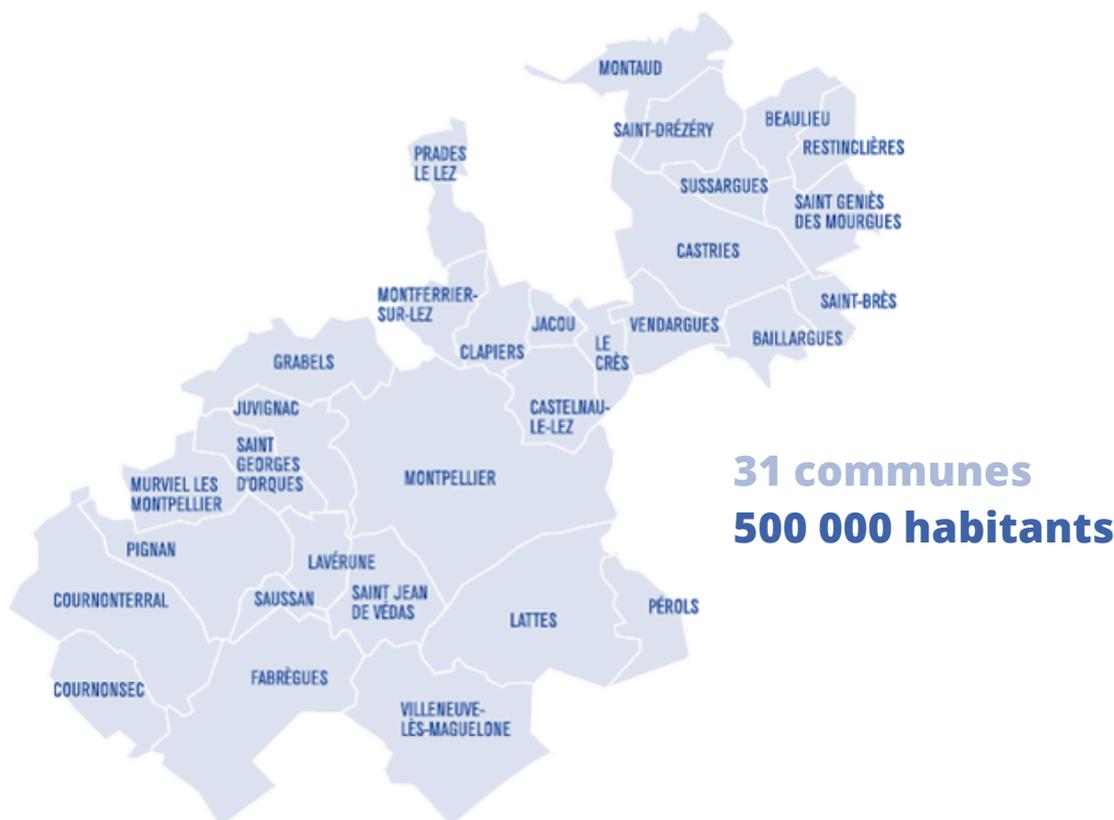
II - LA MÉTROPOLE DE MONTPELLIER, UN TERRITOIRE DYNAMIQUE AUX MULTIPLES ENJEUX

En l'espace de 50 ans, Montpellier est passée de 14ème à 7ème ville de France. Dans le même temps, ses mobilités se sont intensifiées.

Alors que 140 000 véhicules entrent et sortent chaque jour dans Montpellier (soit 280 000 déplacements dégradant la qualité de vie des habitants par les embouteillages et les nuisances), les transports en commun sont plus économes en énergie (par personne transportée comparé à l'autosolisme).

En proposant des alternatives à l'utilisation de voitures individuelles, via la gratuité des transports et l'augmentation des offres de transport, Montpellier Méditerranée Métropole fait le choix d'affirmer une conviction forte en conciliant protection de l'environnement et protection sociale.

+ 8 000
habitants / an*



* : L'Insee indique une croissance de 1,8% entre 2014 et 2020, ce qui équivaut à environ 8 455 habitants de plus par an en moyenne.

Sur la métropole de Montpellier, le trafic routier est à l'origine de :

78%*

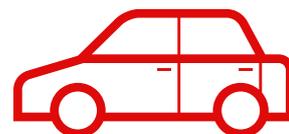
des émissions
d'oxyde d'azote

30%*

des émissions de
particules fines

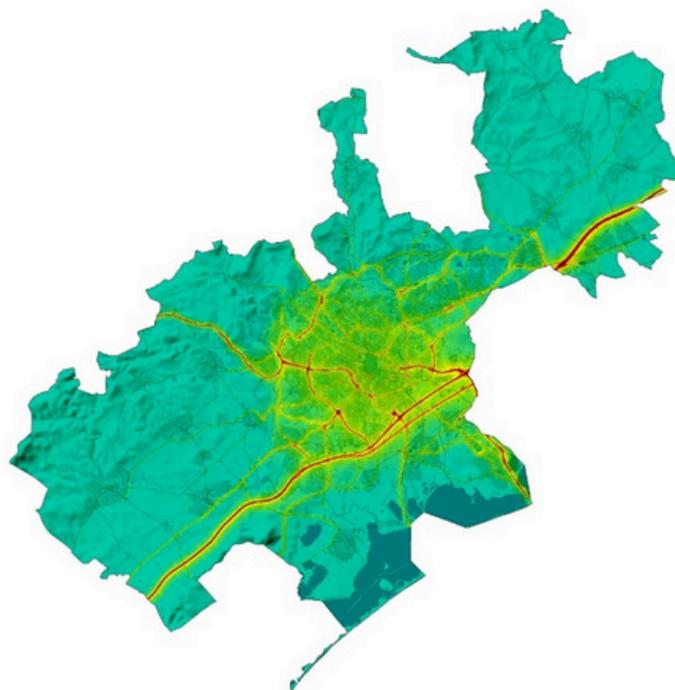
58%*

des émissions de gaz
à effet de serre

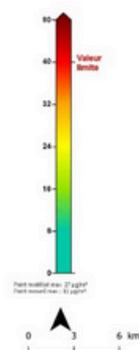


57%**

des déplacements
dans la métropole
sont inférieurs à 3
km, dont 41% sont
réalisés en voiture



Estimation 2020
Situation du NO_x pour
la protection de la santé
(en µg/m³ - Moyenne annuelle)



Votre partenaire régional de l'air
Atmo
OCCITANIE

Les actions de la Métropole en faveur du vélo et des transports en commun ont déjà produit leurs effets positifs.

Les changements de comportement des habitants de la métropole dans leurs choix de mode de déplacement contribuent à améliorer la qualité de l'air.

* : Chiffres ATMO issus de l'étude "ATMO_IRS_V5, 2008-2019"

** : Enquête Ménages Déplacements, Montpellier / Aire métropolitaine montpelliéraine - 2014

III - LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS À MONTPELLIER, UNE MESURE SOCIALE, ÉCONOMIQUE ET UNIVERSELLE



Montpellier, plus grand réseau d'Europe à appliquer la gratuité des transports

- Dunkerque (avec 16 lignes de bus au service de 200 000 habitants), était le plus important réseau de France,
- Tallinn en Estonie (avec 80 lignes de bus, 5 lignes de tramway et 4 lignes de trolleybus au service de 450 000 habitants) était le plus grand réseau européen à mettre en œuvre la gratuité des transports pour ses habitants depuis juillet 2013,
- **Montpellier** (avec 4 lignes de tramway, bientôt 5, 42 lignes de bus, un futur réseau de bustram au service de 500 000 habitants), **est devenue la plus grande métropole européenne à instaurer la gratuité des transports en commun pour ses habitants.**

Les enseignements des deux premières phases

La mise en œuvre par étape de la gratuité des transports permet d'évaluer le dispositif, à la fois sur son impact et sur les objectifs.

- La 1ère phase de gratuité, lancée en septembre 2020, le week-end, pour l'ensemble des habitants de la métropole a été un **marqueur économique** pour accompagner l'attractivité du centre-ville et des commerces de proximité.

L'attractivité du centre-ville se confirme : 4 millions de visiteurs entre janvier et août 2022 dans le centre-ville, Mytraffic constate une hausse de 12 et 10 % de plus que les moyennes enregistrées en 2020 et 2021.

- La 2ème phase de gratuité, lancée en septembre 2021, pour les - de 18 ans et les + de 65 ans, tous les jours, a été un **marqueur social** pour accompagner le pouvoir d'achat des familles et des retraités.

La gratuité, c'est une économie de 321 € /an pour les personnes de plus de 65 ans et de 196 € /an pour les jeunes de moins de 18 ans. Avec la gratuité totale, l'économie sera de 1470 € /an pour une famille de 4 personnes.

Une liberté de déplacement attestée par les hausses de fréquentation : au lendemain de la gratuité partielle, la fréquentation des moins de 18 ans s'est multipliée par 2 ; celle des plus 65 ans par 1,5.

3ème phase : La gratuité totale des transports depuis le 21 décembre 2023

La 3ème phase, lancée depuis le 21 décembre 2023 à 19h, à savoir la gratuité totale des transports publics pour l'ensemble des habitants de la métropole est une **mesure universelle** pour tous les habitants, tout le temps.

IV - LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS, POINT EMBLÉMATIQUE D'UNE POLITIQUE MOBILITÉ DÉCARBONÉE

La gratuité des transports s'inscrit dans un objectif de concilier pouvoir d'achat et réduction des émissions de CO2. Elle est une mesure emblématique d'une approche systémique de déploiement d'alternatives aux mobilités décarbonées qui repose sur plusieurs axes.

Développement des mobilités actives, notamment le vélo

150M€

investis en faveur des mobilités actives

Montpellier investit 6 fois plus que la moyenne des intercommunalités françaises.



- Réalisation de 235 km de vélolignes montpelliéraines à terme,
- ¼ des élèves de CM2 déjà formés au savoir rouler à vélo.



FOCUS SUR LES CHIFFRES

- 38 225 aides de 500€ à l'achat d'un VAE accordées par la Métropole (au 11 avril 2024), soit 10% de la population cible.

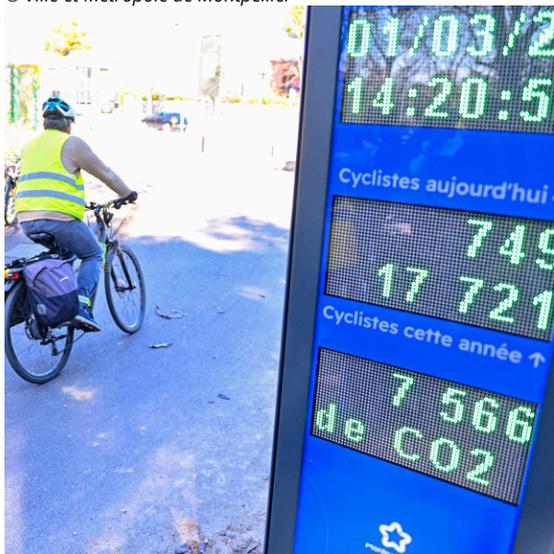
Sur les 38 points de mesure vélo comparables entre 2022 et 2023 :

- le nombre moyen journalier de cyclistes augmente de 16,2% sur la Métropole,
- L'augmentation est de 17,2% pour les stations de Montpellier.

© Ville et Métropole de Montpellier



© Ville et Métropole de Montpellier



© Ville et Métropole de Montpellier



MONTPELLIER SE TRANSFORME grâce aux aménagements cyclables réalisés

Rue Saint-Louis, inaugurée le 1er juillet 2023



Rue Benjamin Milhaud, inaugurée le 22 novembre 2023



Route de Mende



Avenue Albert Dubout



Déploiement du covoiturage

La Métropole de Montpellier a déployé depuis mars 2021 une offre de covoiturage permettant d'offrir une alternative à la voiture individuelle pour les territoires peu ou pas desservis par une offre de transports en commun ou encore lorsque le trajet en vélo s'avère trop long. Ce dispositif a d'abord été mis en place auprès des entreprises afin de créer la dynamique sur les trajets domicile-travail, avant de l'ouvrir au grand public depuis le 1er janvier 2022.



La Métropole de Montpellier fait donc partie des Métropoles pionnières sur le sujet.

Les agglomérations voisines, Pays de l'Or Agglomération et Sète Agglopôle Méditerranée, ont rejoint la Métropole de Montpellier dans le financement du covoiturage.



FOCUS SUR LES CHIFFRES

- D'après le baromètre du covoiturage quotidien Blablacar Daily (ex Klaxit), **Montpellier Méditerranée Métropole est devenue le premier territoire de France** avec le plus grand nombre de trajets réalisés en **covoiturage quotidien** (hors Île-de-France) avec 31 652 trajets en février 2024,
- Pour la Métropole, en près de 3 ans jusqu'à fin 2023, **ce sont 36 000 usagers** qui se sont ainsi inscrits sur la plateforme de l'opérateur Klaxit (contre 5 000 début 2022),
- Au total, ont été réalisés **710 000 trajets** totalisant **près de 17 millions de kilomètres covoiturés**.



V - UN MILLIARD D'EUROS D'INVESTISSEMENTS POUR ACCOMPAGNER LA GRATUITÉ ET LES MOBILITÉS DE DEMAIN

La « décarbonation » de la mobilité en ville est une priorité affirmée de la Métropole avec un investissement d'un milliard d'euros sur la durée du mandat. Un certain nombre d'engagements ont été pris pour que le transport public soit réellement concurrentiel de la voiture particulière et au service des usagers. La gratuité des transports est la mesure pivot de cette stratégie mobilité 2025.

Programme de rénovation des rails

70M€

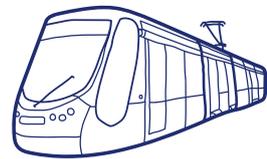


Entre 2009 et 2019, seulement 20 millions avaient été investis pour rénover les infrastructures et le matériel roulant. Les conséquences de ce sous-investissement sont nombreuses (déraillements de tramway, problèmes d'aiguillage, inconfort, bruit, vibrations,...).

La Métropole, sous la mandature de Michaël DELAFOSSE, se positionne désormais de manière très volontariste pour se prémunir des risques éventuels et met en place une véritable politique de maintenance préventive pour les années à venir en mobilisant pas moins de 70 millions d'euros (+18M€ pour la sécurité des systèmes d'exploitation) **pour rénover les infrastructures ferroviaires et ainsi offrir plus de sécurité, de fiabilité sur le réseau et un confort amélioré pour les usagers et les conducteurs.**

La mise en service de la Ligne 5 de tramway

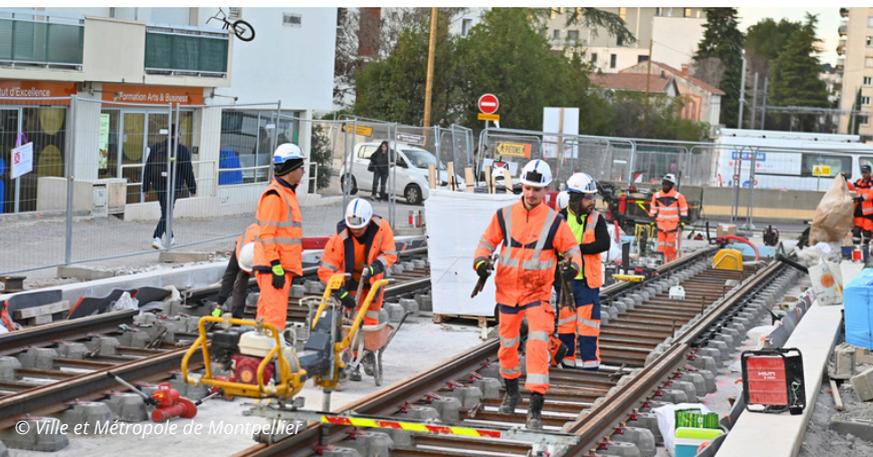
440M€



Le principal investissement de la mandature pour achever l'étoile du réseau montpelliérain est la mise en service de la Ligne 5 de tramway au second semestre 2025.

La nouvelle ligne, longue de **16km**, reliera, en **27 stations**, le Nord à l'Ouest de la métropole en **45 minutes**, avec une fréquentation attendue de **80 000 voyageurs par jour**.

- **26 km de rails,**
- **Alternative à l'automobile pour plus de 80 000 habitants,**
- **100% accessible aux personnes à mobilité réduite,**
- **11 000 emplois directs ou indirects créés.**



L'extension de la Ligne 1 de tramway

50M€

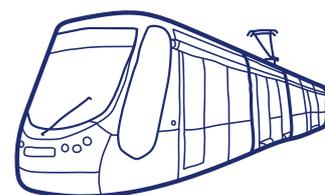
L'extension de la Ligne 1 de tramway, jusqu'à la gare Montpellier Sud de France, sera mise en service d'ici le second semestre 2025.

- Elle reliera en 20 minutes seulement les deux gares Saint-Roch et Sud de France au sein du bassin d'emplois Cambacérès.

Focus sur les 77 nouvelles rames

22 Rames

affectées à l'exploitation de la future Ligne 5 de tramway



17 Rames

pour couvrir la hausse de la fréquentation associée à la gratuité des transports

30 Rames

dédiées au renouvellement du matériel roulant de la Ligne 1

*La durée technique de la vie d'une rame est de 30 ans.
Les véhicules de la Ligne 1 accusent 23 ans d'âge.*

8 Rames

pour augmenter les réserves et fiabiliser le réseau

La mise en service d'une offre bustram

255M€



Le bustram est une nouvelle conception de bus à Haut Niveau de Service pour les habitants du territoire. Le projet prévoit la création de 5 lignes qui compléteront le réseau de transports en commun existant et proposeront ainsi une réponse structurante aux besoins de mobilités du quotidien. La mise en service sera réalisée à partir de 2025.

- acquisition de 70 bus électriques.

Augmentation de l'offre du bus n°15

Depuis le 8 janvier 2024, la ligne de bus la plus fréquentée du réseau, à savoir la ligne n°15, a été renforcée avec 12 passages supplémentaires en heure de pointe.

VI - LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS

LES PREMIERS RÉSULTATS

Les premiers résultats montrent une hausse significative de la fréquentation des transports en commun avec la mise en œuvre de la gratuité. Cette augmentation ne se fait pas au détriment du vélo et contribue à enrayer le développement du trafic routier. L'insécurité recule dans le même temps en raison des moyens de sécurisation engagée.

Avec la mise en œuvre de la gratuité la progression de la fréquentation des transports en commun est de 23,7%.

La méthodologie

Depuis novembre 2023, des cellules compteuses ont été installées à bord des transports en commun qui permettent de poursuivre l'étude de fréquentation. La méthode retenue est la comparaison entre le 1er trimestre 2019 et le 1er trimestre 2024.

Le réseau est le même et la période intègre les 3 étapes de la gratuité, toute chose égale par ailleurs.



FOCUS SUR LES CHIFFRES

- **+23,7%*** de fréquentation des transports en commun entre le premier trimestre 2019 et le premier trimestre 2024,
- Au delà des heures de pointe, **une augmentation a été observée en heures traditionnellement creuses**, témoignant d'usages plus diversifiés (loisirs, sociabilité,...).

FOCUS SUR TaM

- **TaM, 4ème employeur le plus attractif** selon *Capital* (catégorie transport de personnes). Le modèle économique de mobilité montpelliérain attire et l'attractivité de son exploitant est loin d'être dégradée par la gratuité. Cela vient à l'appui du sondage pré-gratuité qui disait que la gratuité donnait une image dynamique et précurseuse de la métropole.

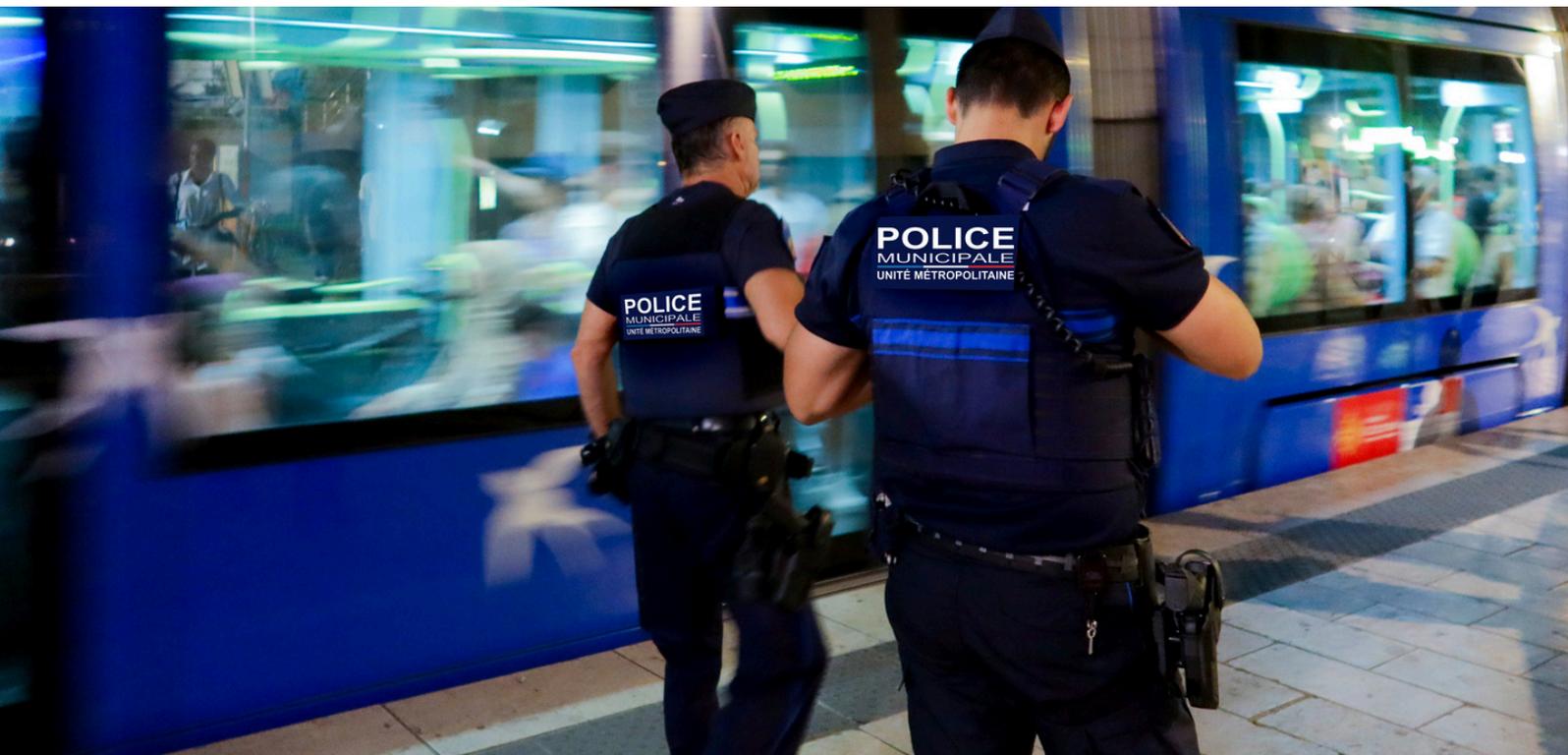
* : Méthodologie : En 2019, avant Covid, la méthodologie était réalisée par une mesure liée à la validation obligatoire des titres et corrigée d'un pourcentage de fraude estimé. En 2024, le comptage est devenu optique via la mise en place de cellules compteuses à bord des véhicules.

Pour réaliser les calculs de fréquentation, l'idéal est d'avoir une période de recul d'un an. La gratuité des transports ayant été généralisée depuis le 21 décembre 2023, l'évolution de la fréquentation sera affinée fin 2024. De plus, le réseau ne cessera de grandir, avec notamment l'arrivée de la Ligne 5 de tramway et l'extension Ligne 1 d'ici le second semestre 2025, la fréquentation des transports en commun ne devrait ainsi que progresser.

La police métropolitaine des transports accompagne la gratuité

Depuis septembre 2023, une police métropolitaine des transports a été créée pour renforcer la sécurité sur l'ensemble du réseau bus et tramway de la métropole. L'objectif consiste à protéger les usagers les plus vulnérables et à renforcer la confiance dans le système de transport public pour favoriser l'alternative à la voiture.

La police métropolitaine des transports, composée à terme de **42 agents**, travaille de concert avec les 82 agents d'assistance, contrôle et sécurisation TaM.



Comme pour la gratuité des transports, la méthodologie utilisée pour calculer l'évolution des incivilités est basée sur les chiffres du 1er trimestre 2019 vs le 1er trimestre 2024.

Même si la fréquentation des transports en commun ne cesse de croître depuis le lancement de la gratuité des transports, **les incivilités reculent de 26%**. Cela s'explique notamment par les moyens de sécurisation engagés.



FOCUS SUR LES CHIFFRES

- **Au global, une baisse de 26% des incivilités a été réalisée sur le réseau (161 incivilités au 1er trimestre 2019 vs 119 au 1er trimestre 2024) :**
 - Atteintes aux agents TaM (70 au 1er trimestre 2019 vs 39 au 1er trimestre 2024),
 - Atteintes aux biens TaM (80 au 1er trimestre 2019 vs 65 au 1er trimestre 2024),
 - Atteintes contre les voyageurs (11 au 1er trimestre 2019 vs 15 au 1er trimestre 2024).

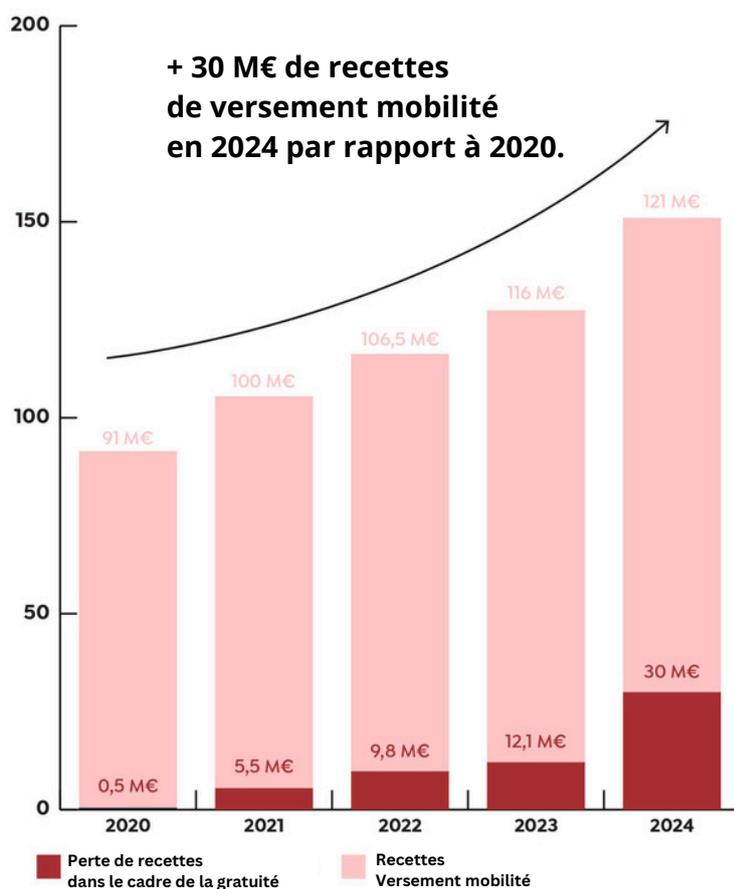
VII - LE FINANCEMENT DE LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS

La gratuité des transports en commun est une mesure redistributive pour les habitants de la métropole de Montpellier qui paient aujourd'hui trois fois leurs trajets - par le titre de transport, l'impôt local et le versement mobilité de leur employeur - quand les visiteurs ne le paient qu'une fois. C'est une mesure qui permet une économie de 1 470 €/an pour une famille de 4 personnes par exemple.

La Métropole fait le choix de la gratuité et assume son financement. Elle peut pour cela notamment s'appuyer sur la dynamique de son versement mobilité (*l'impôt payé par les entreprises d'au moins 11 salariés*) et en rationalisant les coûts (*en supprimant deux tiers des distributeurs de billets soit une économie de 1,5 million d'euros par an*).

Les sommes perçues via le Versement mobilité ont augmenté de 30 millions d'euros depuis 2020 (*voir graphique*). L'activité économique ne cesse de croître sur le territoire et ce dynamisme montre l'attractivité des entreprises sur la métropole.

Cette mise en place n'entraînera pas de hausse d'impôt conformément à l'engagement pris.



FOCUS SUR LES CHIFFRES

- Comme prévu, ces premiers mois de mise en place de la mesure démontrent que les projections en terme de billetterie se révèlent exactes : les recettes des ventes se maintiennent à un bon niveau : **500 000 euros par mois, soit 30% des recettes maintenues.**

RÉCAPITULATIF DES PREMIERS RÉSULTATS DE LA MISE EN PLACE DE LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS À MONTPELLIER



+ de fréquentation



+ de vélos



+ de covoiturage



- d'incivilités

Depuis le
21/12
2023

Montpellier est devenue la plus grande métropole européenne à instaurer la gratuité des transports en commun pour ses habitants



23,7% de progression de la fréquentation des transports en commun
entre le premier trimestre 2019 et le premier trimestre 2024



17,2% d'augmentation journalière des vélos sur Montpellier
16,2% d'augmentation journalière des vélos sur la Métropole
sur 38 points de mesure comparables entre 2022 et 2023



Montpellier, 1ère métropole (hors Île-de-France) pour le covoiturage du quotidien avec le plus de trajets réalisés avec 31 652 trajets en février 2024



- 26% d'incivilités constatées sur le réseau de transports
entre le premier trimestre 2019 et le premier trimestre 2024



1 Milliard d'euros d'investissement pour accompagner la gratuité des transports et les mobilités de demain

IL EST POUR MOI

LE POUVOIR DE LA GRATUITÉ

BUS & TRAM GRATUITS

IL EST POUR

TOUS

LES HABITANTS DE LA MÉTROPOLE

MONTPELLIER

LE POUVOIR DE LA GRATUITÉ

IL EST POUR TOUS

LES HABITANTS DE LA MÉTROPOLE

LE POUVOIR DE LA GRATUITÉ

BUS & TRAM GRATUITS



LE POUVOIR DE LA GRATUITÉ

DEMANDEZ

VOTRE PASS GRATUITE

sur l'appli M'TICKET TaM en ESPACES MOBILITÉ TaM et sur tam-voyages.com

